

il y a foule on est plus ou moins poussé, bousculé, et les placiers là-haut sont très complaisants.

Il arriva l'autre jour, aux Communes, une semblable aventure à mon honorable ami M. Bostock. Un étranger se trouvait assis à la première rangée de la galerie de l'Orateur; il n'y avait là que lui et moi, personne d'autre.—“Pourquoi cet homme est-il là?” demandai-je au placier. “Il n'est ni ministre, ni député.”—“C'est un ami de l'Orateur,” me fut-il répondu. On me fit m'éloigner. Finalement, m'adressant au personnage en question: “Je vais m'asseoir ici, lui dis-je, vous pouvez aller où bon vous semblera.”

Je crois qu'il est temps que les sénateurs affirment leurs droits.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED.—Ce n'est pas, honorables messieurs, sans un profond intérêt qu'il nous a été donné de suivre le récit des palpitantes épreuves auxquelles s'est trouvé en butte l'honorable représentant de Moncton (l'honorable M. McSweeney). J'espère qu'il n'en adviendra plus de telles désormais à aucun membre de cette Chambre. Pour nous assurer ici les privilèges dont nous jouissions dans l'ancien hôtel du Gouvernement, il suffira, je pense, à l'honorable Orateur de cette assemblée d'attirer sur le sujet l'attention de l'honorable Orateur des Communes. Je suis convaincu qu'il y a méprise en l'occurrence, et que les Communes seront heureuses d'accorder désormais aux sénateurs les privilèges dont ils ont toujours joui dans le passé.

Quant aux dispositions à être prises pour lundi prochain, j'ai déjà eu l'occasion de causer du sujet avec le sergent d'armes de la Chambre des Communes, lequel m'a assuré que tout le nécessaire serait fait pour accommoder comme il convient les sénateurs.

L'honorable M. BOSTOCK.—Dois-je comprendre que chaque sénateur aura un siège sur le parquet des Communes?

Le PRESIDENT.—Je vais tâcher de m'entendre avec l'honorable Orateur des Communes pour obtenir que les sénateurs, en toute occasion, soient désormais placés convenablement sur le parquet de cette Chambre.

La motion est adoptée.

Le Sénat s'ajourne à lundi, à 2 heures 30 de l'après-midi.

L'hon. M. McSWEENEY.

SÉNAT.

Présidence de l'honorable JOS. BOLDUC.

Séance du lundi, 28 mai 1917.

La séance s'ouvre à 2 heures 30 minutes p. m.

Prière et affaires courantes.

INDEMNITE PAYEE A LA COMPAGNIE STANFIELDS.

INTERPELLATION.

L'honorable M. McSWEENEY:

1. Quel montant a été alloué à la compagnie Stanfields, Limited, pour l'indemniser des pertes qu'elle a subies, lorsque ses marchandises ont été endommagées dans un accident sur la division nord de l'Intercolonial, au mois de décembre de l'année dernière?

2. A quelle date a eu lieu cet accident?

3. Qu'a-t-on fait des marchandises endommagées?

4. Ont-elles été vendues par soumission publique?

5. Et, dans l'affirmative, qu'elles sont les personnes qui ont soumissionné?

6. Quel a été le montant de chaque soumission, et quel est le nom des soumissionnaires à qui les marchandises ont été adjugées?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED:

1. \$6,917.32. La date de l'accident est le 7 novembre.

2. La partie qui n'a pas été entièrement détruite a été adjugée à MM. King et Fils, d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse.

3. Elle a été vendue par soumission publique et les noms des soumissionnaires et les montants de leur soumission respective sont les suivants:

W. Stetson et H. H. Rogers, d'Halifax, \$2,400; Mosher, Jacobson et Valeskey, d'Halifax, \$2,503.05; E. David et Fils, de Bridgewater, \$2,000; F. W. S. Colpitts et Fils, de Moncton, \$2,450; Peter McSweeney Co., de Moncton, \$2,050; A. D. Farrah et Cie, de Newcastle, \$2,000; A. M. King et Fils, d'Annapolis, \$4,000.

MM. A. M. King et Fils ont été les soumissionnaires heureux.

PRESENTATION DE BILLS.

PREMIERE LECTURE.

Les bills suivants ont été présentés et lus une première fois:

Bill (H) intitulé: “Loi constituant en corporation la Ligue Khaki”—(L'honorable M. Casgrain).

Bill (I) intitulé: “Loi constituant en corporation la section canadienne de la